



Barème d'Honoraires de Transaction TTC à la charge du vendeur

(Sauf convention contraire – 20 % TVA incluse – délivrance d'une facture obligatoire)

Orpi Agence du Marché

ACHETER | VENDRE | LOUER

21 Place du Marché

91290 ARPAJON

Tél. 01 69 17 13 73

arpajon.eb@orpi.com

www.orpi.com/arpajon

PRIX DE VENTE	HONORAIRES (maximum)
Box, garage, parking	2 000 euros
De 0 à 49 999 €	10 %
De 50 000 à 99 999 €	8 %
De 100 000 à 149 999 €	6 %
De 150 000 à 249 999 €	5.5 %
De 250 000 à 399 999 €	5 %
Au-delà de 400 000 €	4.5 %

250 euros TTC de frais de rédaction de compromis de vente à la charge acquéreur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Nos services :

- **Vente** d'appartements, pavillons, terrains, emplacement de stationnement, box, locaux commerciaux (orientation possible vers ORPI PRO)
- **Etude** comparative de marché offerte
- **Recherches** personnalisées de financement et de solutions pour votre projet immobilier
- **Assistance** et suivi des dossiers de la mise en vente jusqu'à la signature de l'acte authentique.

Barème d'Honoraires de Location / Gestion MGL et ORPI France

(Sauf convention contraire – 20 % TVA incluse – délivrance d'une facture obligatoire)

3.03 € du m² : état des lieux (pour chacun – 3.03 euros pour le bailleur et 3.03 euros pour le locataire)

8.07 € du m² : en zone non tendue : visite, rédaction de bail, signature (8.07 euros pour le bailleur et 8.07 euros pour le locataire)

10.09 € du m² : en zone tendue : visite, rédaction de bail, signature (10.09 euros pour le bailleur et 10.09 euros pour le locataire)

12.10 € du m² : en zone très tendue : visite, rédaction de bail, signature (12.10 euros pour le bailleur et 12.10 euros pour le locataire)

200 € TTC : frais d'entremise et négociation (à la charge du bailleur) / 150 euros TTC chacun (locataire/bailleur) pour un box/parking/garage

Edité le 8 janvier 2026